

DANS CE BULLETIN:

- Éditorial - Rodney Swigelaar, Directeur, bureau régional africain de l'AMA
- Jeux africains - 2011, Maputo, Mozambique
- Contributions annuelles à l'AMA – 2011
- Calendrier des événements et réunions
- Mali: Importance du programme national antidopage et des efforts du gouvernement/CNO
- Organisations régionales antidopage (ORAD)
- Conformité au Code
- Fonds de la CONFESJES
- Le bureau régional africain de l'AMA s'entretient avec M. Djaffar, Président de l'ORAD de l'Océan Indien
- Convention International de l'UNESCO contre le dopage dans le sport: Ratification et Fonds volontaire

ÉDITORIAL, Rodney Swigelaar, Directeur: bureau régional africain de l'AMA

Chers partenaires de l'AMA,

Je vous transmets mes salutations, du Bureau régional africain de l'AMA au Cap!

Déjà, plus de la moitié de 2011 s'est écoulée et où nous avons été très occupés et le serons de plus en plus au cours de l'année. Les projets des ORAD progressent et nos efforts seront désormais centrés sur la nécessité de compléter le Rapport de conformité du Code mondial antidopage, dont la remise est prévue pour novembre.

Je me suis prononcé plusieurs fois à cet égard et, sans vouloir m'étendre sur le sujet, je tiens à souligner l'impératif pour tous les partenaires africains - plus particulièrement pour les signataires - de devenir conformes au Code, faute de quoi ils risquent des pénalités. Je n'entrerai pas dans les détails ici, mais je suis convaincu que vous connaissez les exigences de la Charte olympique, dont le préalable pour demeurer au sein d'un programme olympique est la conformité au Code. Travaillons de concert, sans reporter nos démarches dans le temps, à octobre ou novembre. Vous savez que le Bureau régional est toujours prêt à soutenir vos efforts.

J'espère que vous apprécierez ce bulletin. N'hésitez pas à nous fournir vos commentaires, car nous visons sans cesse à mieux desservir la région et à mieux servir la cause de l'antidopage.



JEUX AFRICAINS – 2011, Maputo - Mozambique

Le point saillant sur le plan sportif en 2011 sera certainement les Jeux africains à Maputo (Mozambique), qui se tiendront du 3 au 18 septembre 2011. Des représentants de l'AMA seront sur place, notamment le président, John Fahey, une équipe du programme de sensibilisation ainsi qu'une équipe des Observateurs indépendants qui évaluera le programme de contrôle du dopage.

Je tiens à remercier le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), l'Union de la Confédération africaine des sports (UCAS), l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et le Comité organisateur des Jeux africains (COJA) pour leur invitation. J'incite tous nos partenaires, surtout les sportifs et leur personnel d'encadrement, à profiter de cet événement à Maputo pour échanger avec les équipes de l'AMA afin de renforcer leur implication en matière d'antidopage. En outre, il est crucial que les sportifs comprennent bien le système antidopage qui sera en place à Maputo. Nous, ainsi que toutes les ORAD, sommes prêts à vous fournir notre soutien à cet égard.



Des sportifs visitant le kiosque de l'AMA pendant les Jeux africains à Alger (Algérie) en 2007.

BUREAU PRINCIPAL

Tour de la Bourse
800 Place Victoria, Bureau 1700
Case postale 120
Montréal, Québec
Canada H4Z 1B7
Tel: 1.514.904.9232
Fax: 1.514.904.8650

BUREAU REGIONAL AFRICAIN

8^e Etage
Protea Assurance Building
Greenmarket Square
Le Cap, 8001
Tel: 27.21.483.9790
Fax: 27.21.483.9791

Courriel : info@wada-ama.org
www.wada-ama.org

CONTRIBUTIONS ANNUELLES À L'AMA - 2011

Nous remercions les pays suivants qui ont réitéré leur engagement à l'égard de l'AMA et de la lutte contre le dopage en versant leur contribution annuelle en 2011 : *Algérie, Botswana, Cap Vert, îles Comores, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Lesotho, Liberia, Lybie, Îles Maurice Mozambique, Namibie, Nigeria, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Afrique du Sud, Togo, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe*. Nous espérons recevoir 100 % des contributions de l'Afrique, en comptant sur votre collaboration et votre leadership à cet égard.

Pour obtenir plus de détails sur les contributions, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional. Vous pouvez aussi connaître l'état de votre pays à cet égard en visitant notre site Web <http://www.wada-ama.org/fr/A-propos-de-IAMA/Financement/>.

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ET RÉUNIONS

Réunion du Conseil et du Comité Technique de l'ORAD d'Afrique Zone VI : 5 et 6 août 2011, Johannesburg (Afrique du Sud)

Formation des ACD de l'ORAD d'Afrique Zone VI : 13 au 15 août 2011, Maputo (Mozambique)

Réunion du Conseil de l'ORAD d'Afrique du Nord (Zone I) : 23 et 24 août 2011, Casablanca (Maroc)

Jeux africains : 3 au 18 septembre 2011, Maputo (Mozambique)

Réunion du Comité exécutif de l'AMA : 17 septembre 2011, Lausanne (Suisse)

Symposium sur l'éducation antidopage : 9 et 10 novembre 2011, Johannesburg (Afrique du Sud)

Conférence des parties de l'UNESCO : 14 au 16 Novembre 2011, Paris (France)

Réunions du Comité exécutif et du Conseil de fondation de l'AMA : 19 et 20 novembre 2011 – Montréal (Canada)

L'IMPORTANCE DU PROGRAMME NATIONAL ANTIDOPAGE ET DES EFFORTS DU GOVERNEMENT ET DU CNO

L'expérience du Mali, M. Djiguiba Keita, Ministre de la Jeunesse et des Sports (Mali)



Je suis heureux que vous ayez décidé de partager les informations pertinentes et à jour sur l'éducation antidopage avec vos partenaires africains, surtout le Mali. Je vous félicite et soutiens pleinement vos efforts. Depuis la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport tenue à Copenhague (Danemark) en mars 2003, le Mali s'est engagé fermement à lutter contre le dopage dans le sport.

Du point de vue institutionnel :

Création de la Commission nationale antidopage.

Création de la Division de médecine du sport et de lutte contre le dopage de la Direction nationale des Sports et de l'Education physique, laquelle bénéficie de l'aide financière du gouvernement et vise à lancer des initiatives en collaboration avec la commission nationale antidopage.

Du point de vue de l'éducation et de la recherche :

Un séminaire itinérant de l'Agence mondiale antidopage sur l'éducation antidopage tenu au Mali en octobre 2007 a permis de former les enseignants sur l'antidopage. Ce séminaire a mené à la création, en 2009, d'un projet important sur l'éducation antidopage dans les écoles : *Des jeunes talents sportifs du Lycée Sportif Ben Omar SY*. Déjà étendu à d'autres établissements scolaires, ce projet continu cible toutes les écoles de la région de Bamako.

En 2009, le Mali a tiré profit du financement du fonds de l'UNESCO pour l'élimination du dopage dans le sport en l'allouant au projet *Education antidopage*

en milieu scolaire. Le projet *Enquête nationale d'évaluation des connaissances des jeunes sportifs sur le dopage*, quant à lui, vient d'obtenir du financement du même fonds.

Du point de vue des communications :

Outre ces initiatives, la Commission nationale antidopage organise des séances audiovisuelles. Elle distribue également des dépliants et des tee-shirts aux sportifs ainsi qu'à leur entourage lors de leurs réunions, sur les lieux d'entraînements et d'hébergement. Et ce, grâce aux efforts conjoints de lutte contre le dopage du gouvernement et du Comité national olympique et sportif maliens.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement les organisations internationales telles que l'UNESCO, le Bureau régional africain de l'AMA et la CONFEJES pour leur soutien financier et autre apport.

ORGANISATIONS RÉGIONALES ANTIDOPAGE (ORAD)

Comme je l'ai mentionné dans ce bulletin, il est impératif que tous les pays adhèrent au Code et complètent le processus pour s'y conformer. En raison de l'implication de l'AMA auprès des six ORAD d'Afrique, on a noté des avancées importantes, surtout en matière de renforcement des capacités des ORAD et des programmes nationaux, et ce, à l'aide de formations sur la gestion des résultats et les autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT).

Grâce à ces ateliers, les ORAD des zones II, III, IV et V et l'ORAD de l'océan Indien disposent maintenant de comités dédiés à la gestion des résultats et

aux autorisations d'usage à des fins thérapeutiques. Depuis février 2011, 28 experts de 31 pays ont reçu une formation sur les AUT et 31 experts de 31 pays ont complété une formation sur la gestion des résultats. Compte tenu de la situation politique dans certains pays de l'Afrique du Nord, la formation n'a pu être offerte dans la zone I (ORAD de l'Afrique du Nord); la formation destinée à l'ORAD de la zone VI (Afrique du Sud) a été reportée pour des raisons de restructuration. Nous remercions nos partenaires, l'Institut sud-africain pour un sport sans dopage et l'UCI, pour avoir mis leur expertise à contribution.

Les ORAD demeurent des entités importantes pour faire avancer la cause de l'antidopage à l'échelle nationale. Dans cette perspective, nous incitons fortement nos partenaires des gouvernements et du Mouvement sportif à soutenir les ORAD.



Réunion du Conseil de l'ORAD des zones II & III au Sénégal, mars 2011

CONFORMITÉ AU CODE

En novembre 2011, l'AMA présentera son rapport sur la conformité des CNO et des signataires du Code. Le Bureau régional africain de l'AMA incite fortement les CNO et les organisations nationales antidopage (ONAD) de tous les pays qui doivent transmettre leurs règles antidopage à agir rapidement.



Pour obtenir plus d'informations sur la conformité au Code, n'hésitez pas à communiquer avec votre Bureau régional. Tous nos efforts doivent être concentrés sur le respect de la conformité dans la région et nous encourageons nos partenaires à faire le nécessaire en ce sens. Nous serons heureux d'aider et d'informer nos partenaires des développements.

FONDS DE LA CONFEJES

Le Bureau régional continue de collaborer avec la CONFEJES à la gestion des fonds octroyés par la CONFEJES aux projets éducatifs de lutte contre le dopage des membres africains. Cette année, les ORAD constituent les organismes clés de mise en place des programmes. De toute évidence, leurs efforts portent leurs fruits, car ils sont mieux coordonnés et accélèrent les démarches. L'AMA encourage les membres de la CONFEJES à profiter de cette occasion pour mettre en œuvre des initiatives d'éducation antidopage significatives.

Quelques membres de la CONFEJES n'ont toujours pas répondu à nos appels d'offres répétés. Nous espérons qu'ils les soumettront sous peu. Les pays qui tardent à le faire risquent de manquer le bateau. Évitez de reproduire cette erreur.





M. Djaffar en action pendant la réunion du Conseil de l'ORAD de l'Océan Indien aux Seychelles, février 2011

Q : Pourquoi la lutte contre le dopage est-elle si importante et pourquoi est-il si crucial pour les gouvernements et les CNO de travailler de concert et de soutenir le projet des ORAD ?

R : Comme je l'ai déjà mentionné, lorsque le Code mondial antidopage a été adopté au départ, le sport devait être synonyme de franc jeu, d'honnêteté, d'excellence au sein de la performance, de plaisir et de joie. Tous les athlètes et les jeunes de la région de l'océan Indien doivent adhérer à ces valeurs. À son niveau le plus élevé, le sport est représenté par le Mouvement sportif (Comité olympique) et les gouvernements. Ces deux entités doivent collaborer étroitement pour lutter de manière efficace contre le dopage dans le sport. Il faut développer des programmes communs. En outre, les ORAD doivent agir comme catalyseurs afin de s'assurer que ces programmes voient le jour.

Q : Que fait votre pays d'origine, les îles Comores, pour sensibiliser les sportifs aux dangers du dopage, et quels sont vos projets pour l'avenir ?

R : Voici les jalons posés dans ce sens : les îles Comores ont signé la Déclaration de Copenhague; le

Comité olympique des îles Comores a accepté le Code mondial antidopage en octobre 2009; notre pays a adopté des règles antidopage conformes au Code et ratifié la Convention de l'UNESCO, puis présenté un projet à cet organisme dont le financement a permis de développer un programme national antidopage. Ces jalons vont contribuer à sensibiliser les sportifs et les jeunes aux risques du dopage. Par ailleurs, l'ONAD des îles Comores s'est engagée auprès des 18 fédérations nationales du pays à diffuser des messages et des publicités lors d'événements sportifs afin d'aider les athlètes à comprendre les effets néfastes du dopage dans le sport.

Q : Les Seychelles accueilleront les VIII^{es} Jeux des îles de l'océan Indien. Quel sera le rôle de l'ORAD dans le cadre de cette grande manifestation sportive de la région ?

R : Lors de la dernière réunion de l'ORAD de l'océan Indien, nous avons convenu de former du personnel afin qu'il puisse faire la gestion des résultats et nous avons mis sur pied un comité responsable des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques. Ces personnes devront intervenir dans le cadre de questions de dopage lors de ces Jeux. L'ORAD a créé les infrastructures requises pour que les pays puissent déléguer certaines responsabilités au personnel formé. Avant les Jeux, des contrôles du dopage hors compétition seront effectués dans certains pays de l'océan Indien. Durant les Jeux, des contrôles seront réalisés sous la supervision de notre ORAD. De plus, on fera des campagnes des

de sensibilisation aux Seychelles lors des Jeux.

Q : Quel est le message le plus important que vous souhaitez transmettre aux sportifs et au personnel d'encadrement (entourage) à titre de préambule aux Jeux des îles de l'océan Indien ?

R : Le dopage dans le sport doit être éradiqué et la prochaine génération doit pratiquer le sport sans tricher. Les organisateurs doivent également promouvoir les activités antidopage en sensibilisant les jeunes sportifs.

Q : Vous êtes président de l'organisation régionale antidopage (ORAD) de l'océan Indien. Quels objectifs principaux comptez-vous atteindre dans le cadre de votre mandat ?

R : Il y a près de quatre ans, avec le soutien de l'AMA et de son bureau régional africain, nous avons fondé l'ORAD de l'océan Indien et organisé des réunions annuelles destinées aux membres. Le but de telles réunions était de mettre en place des programmes antidopage conjoints dans notre région. Quant à notre objectif principal, il consiste à éduquer les jeunes sportifs et à les sensibiliser davantage aux effets négatifs du dopage. C'est pourquoi nous avons créé des programmes antidopage soutenus par l'UNESCO dans nos États membres de l'ORAD. D'ici cinq ans, nous croyons que les sportifs de la région seront suffisamment renseignés sur les dangers du dopage.

CONVENTION INTERNATIONALE DE L'UNESCO CONTRE LE DOPAGE DANS LE SPORT:

Ratification/Fonds volontaire

À ce jour, 39 des 53 pays africains ont ratifié la Convention de l'UNESCO. Nous incitons les non-signataires à en faire autant le plus rapidement possible, car tous les pays du continent doivent emboîter le pas. Les pays ayant complété le processus sont les suivants : *Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cape Vert, Tchad, Comores, Cote d'Ivoire, Rep. Dem. du Congo, Égypte, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Libye, Malawi, Mali, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Swaziland, Togo, Tunisie, Ouganda and Zambia*. Nous serons heureux d'en savoir plus sur les réalisations des tenants de cette Convention, notamment le décret de lois pertinentes abordant les responsabilités des différents pays et leur soutien axé sur l'instauration d'un programme antidopage. Il importe également de noter que la prochaine Conférence des parties se tiendra du 14 au 16 octobre 2011 à Paris. Nous serons heureux de retrouver tous nos délégués africains lors de cet événement. L'UNESCO acheminera les informations et les invitations au moment opportun. Le Bureau régional vous tiendra au courant des développements.

En tant qu'États parties à la Convention, les pays peuvent faire une demande de subvention auprès du **Fonds volontaire de l'UNESCO**. Nous encourageons fortement tous les pays à préparer leur demande et, s'ils le souhaitent, à nous la soumettre aux fins de révision. À titre de rappel, le montant de l'aide accordée est de 20 000 \$ US pour les projets nationaux et de 50 000 \$ US pour les projets régionaux. Les projets doivent être axés sur les domaines prioritaires suivants de l'antidopage : i) l'éducation, ii) le développement des capacités et iii) la formulation de politiques.

La dernière réunion du Comité d'approbation a eu lieu le 9 juin 2011. Dès que nous connaissons la date de la prochaine réunion, nous vous en ferons part. Cependant, nous recommandons aux pays de finaliser leurs demandes.

Pour obtenir plus d'informations sur le Fonds, visitez le www.wada-ama.org/fondsunesco

Les pays africains suivants ont bénéficié du Fonds : Cameroun, Cape Vert, Comores, Érythrée, Mali, Maurice, Mozambique, Maroc, Seychelles, Somalie, Togo, Tunisie, Ouganda, ORAD de l'Océan Indien (Zone VII), Nigeria, Sénégal et Niger.

CONTRIBUTION ET COMMENTAIRES AU BULLETIN

Le bureau régional africain de l'AMA accueille vos commentaires et suggestions. Si vous voulez nous envoyer vos commentaires, n'hésitez pas à nous contacter. De même, si vous avez des nouvelles, des articles pour contribuer à notre prochaine édition, nous vous invitons à les envoyer pour examen aux futures publications.